



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 2 Mars 2023 à 19h30

Étaient présents : BERTIN Valérie – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – GIRARDET Valentin – HUGEL Daniel – JEANNEROD Carole – JUNOD Hélène – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MIGNARD Alexandre – NICOLET Pascal – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – BOURDENET Cédric.

Monsieur GIRARDET Valentin a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

1. PERMIS DE CONSTRUIRE

Aucun permis de construire déposé dans la période.

2. DÉCLARATIONS PRÉALABLES & DEMANDES DE TRAVAUX

- DUPREY Didier : remise en état de la maison d'habitation sise 10 la Cloison – Le Lessus
- OUDOT Gilles : pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison d'habitation sise 14 avenue du Maréchal Leclerc
- COMMUNE DE GILLEY : réfection de la façade sud-ouest de la mairie sise 1 Place du Général de Gaulle
- SDIS DU DOUBS : restructuration du centre d'incendie et de secours sis 2 rue du Mont d'Or
- MOUGIN Justine / BOLE-RICHARD Cyril : changement menuiseries extérieures de la maison d'habitation sise 9 Les Vies de Vennes
- VIPREY Mathieu / GAULARD Marion : création d'une terrasse surélevée sur la maison d'habitation sise 8 rue des Gentianes

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- Ets SALAISONS DROZ-VINCENT (représenté par JOUFFROY Eric) : rénovation de la toiture du bâtiment professionnel sis 54 avenue Jean de Lattre

Accord de la Commission Urbanisme.

3. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALLE POLYVALENTE – ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Le Conseil Municipal attribue les marchés de travaux concernant cette opération comme suit :

Lot	Entreprise	Montant total HT
Lot 1 - Gros œuvre – isolant pied de façades - divers	PETIGNY CONSTRUCTIONS 25410 SAINT VIT	82 697.20 €
Lot 2 - Etanchéité	SFCA 25290 ORNANS	463 572.38 €
Lot 3 – Façades - ITE	SAS FACADES BISONTINES 25870 CHATILLON LE DUC	288 706.75 €
Lot 4 – Menuiserie ext. Bois / alu	BURLA FRERES SARL 25330 AMANCEY	322 954.08 €
Lot 5 – Menuiserie métallique	GRILLET CONCEPT 25270 LEVIER	145 564.85 €
Lot 6 – Cloisons – doublages – peinture	BOISSIERE SARL 25300 PONTARLIER	32 395.86 €
Lot 7 – Plafonds suspendus	BOISSIERE SARL 25300 PONTARLIER	26 813.77 €
Lot 8 – Chauffage - ventilation	MOLIN SAS 39600 ARBOIS	251 921.62 €
Lot 9 - Electricité	BALOSSI MARGUET 25500 MORTEAU	165 122.63 €
TOTAL		1 779 749.14 €

En parallèle, le plan de financement est réactualisé par le Conseil Municipal :

Co-financeurs	Subvention attendue	Pourcentage
Etat - FONDS VERTS	521 582.00 €	27%
Région BFC - fonds européens FEDER	- €	0%
Région BFC - EFFILOGIS Phase Etudes	20 195.74 €	1%
Région BFC - EFFILOGIS Phase Travaux	100 000.00 €	5%
Département Doubs - CAP 25 VOLET A	481 430.00 €	25%
SYDED	45 000.00 €	2%
CC MONTBENOIT - fonds de concours	15 000.00 €	1%
Sous-total aides publiques :	1 183 207.74 €	61%
Certificats Economie Energie (CEE)	59 000.00 €	3%
Commune de GILLEY - fonds libres / emprunt	683 514.55 €	35%
Total opération (travaux + maîtrise d'œuvre) HT :	1 925 722.29 €	100%

Pour rappel :

<i>Montant marchés de travaux HT</i>	<i>1 779 749.14 €</i>
<i>Montant marché de maîtrise d'œuvre HT</i>	<i>135 483.15 €</i>
<i>Montant marché SPS HT</i>	<i>4 715.00 €</i>
<i>Montant marché contrôle technique HT</i>	<i>5 775.00 €</i>

Total : 1 925 722.29 €

4. INDEMNITÉS DE FONCTION AUX ÉLUS

Le Maire expose que, pour raisons de santé, il souhaite se décharger d'une partie de ses activités au profit du Premier Adjoint et souhaite la révision de ses indemnités à la baisse, afin d'augmenter proportionnellement celles du Premier Adjoint.

Le Conseil Municipal fixe comme suit le taux de ces indemnités à compter du 1^{er} mars 2023 :

- Taux de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le Maire : 47.64%
- Taux de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le 1^{er} Adjoint : 19.8%

5. JUMELAGE GILLEY / CLAUSEN

Dans le cadre du jumelage CLAUSEN / GILLEY, et suite à la démission des conseillers municipaux chargés de cette commission, il est procédé à la désignation de nouveaux conseillers.

Mesdames Hélène JUNOD – Nathalie DUBOIS-DUNILAC et Monsieur Daniel HUGEL sont chargés de reprendre contact avec leurs homologues allemands en vue de la reprise d'échanges entre les deux communes, si possible cet automne 2023 ou sinon au printemps 2024.

Par ailleurs, un comité de pilotage sera créé et ouvert aux personnes extérieures intéressées par ce jumelage.

6. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER – VENTE LAMBERT / MICHEL – BINETRUY

Le Maire fait part à l'assemblée de la vente prochaine d'un bien cadastré section ZO N°24 (superficie de 26a20ca) par Monsieur et Madame Jean-Luc LAMBERT au profit de Monsieur Vincent BINETRUY et Madame Béatrice MICHEL

Conformément aux dispositions de l'article L 213-2 du Code de l'Urbanisme relatif au droit de préemption urbain, la commune de GILLEY est consultée concernant l'exercice ou non de son droit de préemption lors de la vente d'un bien situé en zone constructible.

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 10 septembre 2020 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal en sa faveur, en particulier l'exercice du droit de préemption pour les opérations d'un montant inférieur à 600 000 €.

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption et autorise le Maire à signer la déclaration d'intention d'aliéner concernant cette vente.

7. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

■ COMMISSION CULTURE :

Monsieur Daniel HUGEL tient à remercier les membres de la Commission Culture pour leur investissement et leur implication lors du Sadget Festival. Il regrette une fréquentation moindre par rapport à l'édition 2022 : en effet, 234 entrées ont été enregistrées sur le Festival pour une capacité maximale de 410 entrées possibles, et ce malgré une publicité importante.

La mise en place de la billetterie électronique n'a été effective que sur les deux derniers spectacles, mais il est déjà remarqué que cette billetterie permet d'ouvrir les réservations à des personnes plus éloignées géographiquement.

■ ASSOCIATIONS :

Monsieur Daniel HUGEL a participé à l'assemblée générale du Comité des Fêtes. Il est à noter le dynamisme de ce nouveau comité intergénérationnel. Cette association sollicite la possibilité d'installation d'un point d'eau au niveau de leur local. Le Conseil Municipal précise que, dans la mesure où ce local n'est pas isolé, le risque de gel en hiver est important.

Par ailleurs, le comité des fêtes souhaiterait pouvoir disposer d'un espace plus grand pour augmenter leur capacité de rangement. Toutefois, à l'heure actuelle, la municipalité n'a pas d'autre local à mettre à la disposition de cette association.

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Madame Elisabeth VIENNET précise les points abordés lors du conseil communautaire du 27 février 2023 :

- Débat d'orientation budgétaire budget 2023
- Instauration compte épargne temps
- Renouvellement CDD agent administratif
- Projet de réaménagement des locaux de la CCM
- Résultats concernant le transfert de la compétence « études préalables EAU » : sur 16 communes, 14 se sont prononcées favorablement et 2 communes se sont prononcées contre (Gilley et Aubonne).
- Travaux assainissement : en raison de contraintes administratives, les travaux avenue Jean de Lattre sont reportés à une date ultérieure.

8. AFFAIRES DIVERSES

■ RECENSEMENT POPULATION :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC dresse un premier bilan du recensement de la population qui s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023 et remercie l'ensemble de la population ainsi que les agents recenseurs.

Les chiffres définitifs seront communiqués courant juin 2023, mais le chiffre de 1 800 habitants devrait être dépassé.

■ EMPRUNT 2023 BUDGET EAU – TRAVAUX AVENUE JEAN DE LATTRE ET RÉNOVATION RÉSERVOIR LA MONTAGNE :

Afin de financer les travaux sur les réseaux humides avenue Jean de Lattre et la rénovation du réservoir de la Montagne, et après consultation, le Conseil Municipal décide de souscrire un emprunt d'un montant de 100 000 € auprès de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE selon les modalités suivantes :

Durée : 15 ans

Taux : 3.64 %

Amortissement fixe du capital

Echéances trimestrielles : 2 576.67 € (1^{ère} échéance) et 1 681.63 € (dernière échéance)

Frais de dossier : 120 €

■ EMPRUNT 2023 BUDGET COMMUNAL – ACQUISITION FONDS DE COMMERCE :

Afin de financer l'acquisition du fonds de commerce « l'Imprévu », et après consultation, le Conseil Municipal décide de souscrire un emprunt d'un montant de 180 000 € auprès de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE selon les modalités suivantes :

Durée : 10 ans

Taux : 3.64 %

Echéances annuelles constantes : 21 158.61 € – 1^{ère} échéance avancée

Frais de dossier : 220 €

Il est précisé que cet emprunt sera débloqué si et seulement si la vente dudit fonds de commerce est finalisée par la signature d'un acte notarié.

La séance est close à 22 heures 00.

Le Maire,
Gilbert MARGUET





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Naya GARDEL	3 février 2023	PONTARLIER
Maylone MOUROT	7 février 2023	PONTARLIER
Sohane EL BOUAYADI	2 mars 2023	BESANCON
Lilas SUIN	7 mars 2023	BESANCON

MARIAGES

Edwige DUPREY / Pascal MICHEL	11 février 2023	GILLEY
-------------------------------	-----------------	--------

DÉCÈS

Aline VONIN née CHABOD	12 mars 2023	PONTARLIER
------------------------	--------------	------------



■ CARNAVAL GILLEY 2023 :

Rendez-vous samedi 25 mars 2023 à 15h30 devant le lavoir pour le traditionnel DÉFILÉ DE CARNAVAL organisé par le Comité de Parents d'Elèves !

A noter cette année, un petit changement de parcours : au lieu d'emprunter l'avenue Jean de Lattre après le rond-point des Croisades, le défilé empruntera la rue des Alouettes pour déboucher sur la rue des Fauvettes.

CARNAVAL DE GILLEY



■ REPAS FÊTE DES MÈRES :

Comme indiqué dans le précédent compte-rendu, le traditionnel repas de fête des Mères est avancé pour 2023 en raison de la fermeture de la salle polyvalente pour cause de travaux.

Toutes les mamans habitant Gilley sont invitées à ce repas prévu le Vendredi 28 avril 2023 à 20 heures à la salle polyvalente.

Pour la bonne organisation de cette soirée, merci de bien vouloir déposer le coupon-réponse ci-dessous au secrétariat de mairie (ou par mail : mairie@gilley.fr) avant le 15 avril 2023 – délai de rigueur.



Madame

assistera n'assistera pas
(rayer la mention inutile)

au repas de la Fête des Mères le Vendredi 28 avril 2023.



■ REPLISSAGE DES PISCINES :

Lors du remplissage de votre piscine, il vous est rappelé l'obligation de prévenir **Monsieur Bertrand CHABOD** (tél. 06.74.28.69.72), en précisant le volume prélevé afin que cette surconsommation d'eau ne soit pas considérée comme une fuite à rechercher par les services techniques municipaux.



■ REPORT REPAS DES ANCIENS :

En raison du vote du budget prévu le samedi 1^{er} avril 2023, le Conseil Municipal décide de reporter le repas des Anciens au dimanche 26 Novembre 2023 (repas initialement prévu au dimanche 2 avril 2023).

Les personnes concernées seront invitées à l'automne par les conseillers municipaux, comme les années précédentes.



■ RAPPEL RÉGLEMENTATION BRUITS DE VOISINAGE :

Source : arrêté n°2005 1904 01841 arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs du 19 avril 2005

Il est rappelé que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances doivent prendre toutes leurs précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci de votre civisme !





Sortir à Gilley



Espace Donzel

Conférence « La forêt d'hier et d'aujourd'hui ? »

Jeu. 06 Avril à 20h00

Par CAROLE BÉGEOT, Maître de conférences en paléoécologie et écologie végétale de l'Université de Franche-Comté

Quatre années de sécheresse consécutives ont gravement impacté les forêts tempérées mixtes. Le hêtre ou l'épicéa ont lourdement pâti du manque d'eau. Le sapin ou le frêne et maintenant l'érable ont subi des attaques parasitaires dévastatrices. Les scénarios à l'horizon 2050 prévoient un recul drastique des principales essences. Mais ils ne prennent pas en compte tous les paramètres, y compris l'intervention de l'homme. L'une des clefs pour anticiper la forêt de demain est d'interroger le passé. Il s'agit de déchiffrer l'imbrication des faits écologiques et des faits historiques afin d'anticiper les capacités de résilience des forêts aux perturbations climatiques et anthropiques et tenter d'accompagner les gestionnaires dans leurs décisions.



Théâtre d'Improvisation « La troupe à Marius »

Vendredi 07 Avril à 20h30



La troupe «Marius» est formée de cinq comédiens qui improvisent depuis plus de vingt ans dans les alentours de Besançon.

Pour varier les plaisirs, ils s'amuse à rajouter des contraintes à certaines improvisations : chantées, rimées, western, opéra, ...

Ils n'apprennent pas de textes mais ne comptent que sur leur imagination pour vous faire rire, ... et ils y arrivent!

A l'entrée de la salle de spectacle vous allez déposer un petit papier, votre proposition de titre d'improvisation en un mot ou une petite phrase: ex: «confiture» «c'est trop tard» «encore un peu»... Si votre billet est tiré, les acteurs improvisateurs vont s'en servir comme titre d'une scénette de 3 ou 4 minutes. Ainsi une vingtaine de propositions seront jouées dans la soirée pour la première et la dernière fois.

Réservations : www.gilley.fr rubrique agenda

Cinéma « Mon Crime »

Mardi 18 Avril à 20h00

De François Ozon

Avec Nadia Terezhkiewicz, Rebecca Marder, Isabelle Huppert, Fabrice Luchini, Dany Boon

Comédie dramatique, policier - français - 1h42

Dans les années 30 à Paris, Madeleine Verdier, jeune et jolie actrice sans le sou et sans talent, est accusée du meurtre d'un célèbre producteur. Aidée de sa meilleure amie Pauline, jeune avocate au chômage, elle est acquittée pour légitime défense. Commence alors une nouvelle vie, faite de gloire et de succès, jusqu'à ce que la vérité éclate au grand jour...



www.gilley.fr



Restez informé avec nos différents supports

panneau pocket



Facebook et Instagram



@sortiragilley





Sortir à Gilley



Manifestations

JOURNÉE FOOTBALL FÉMININ

SAMEDI 15 AVRIL 2023
COMPLEXE SPORTIF DE GILLEY

THEME : COUPE DU MONDE 2023

Programme :

- Portes ouvertes de 10h à 12h
- A partir de 14h : tournoi ouvert à toutes (licenciées et non licenciées de 5 à 70 ans) : 6 par équipe
- Inscription 5€ par équipe par mail : cbernard.esse@gmail.com ou par téléphone au 06 80 56 12 83
- Buvette et petite restauration

Samedi 25 mars

Carnaval de Gilley
soirée et souper dansant

RDV centre du village
rue de l'abbaye
départ à 15h30

Spectacle
de l'école : 16H30

DEMAIN ENTRE TES MAINS

CAFÉ JEUX

Mercredi 5 avril

CHASSE AUX CEUFS

Salle de la convivialité
A partir de 14h30

Plus d'info sur Facebook (Café-jeux)
Contact : Mathilde GIROD 06 73 10 48 04

Restez informé avec nos différents supports
www.gilley.fr panneau pocket Facebook et Instagram @sortiragilley